

Service émetteur : Délégation territoriale des Côtes d'Armor
Pôle Santé Environnement

Affaire suivie par : Muriel PEREZ
MP/CB

Courriel : ars-dt22-sante-environnement@ars.sante.fr

Téléphone : 02.96.60.42.20

Télécopie : 02.96.33.72.81

Réf. : votre courrier du 11/09/2014.

P. J. :

Date : 23/09/2014.

Objet : CAULNES – Révision avec examen conjoint du PLU.

Monsieur le Maire
Place de la Mairie
22350 CAULNES



Monsieur le Maire,

En réponse à votre courrier cité en référence du 11/09/2014, et qui concerne la révision avec examen conjoint du PLU de CAULNES avec ouverture partielle à l'urbanisation d'une zone 2AUY – ZA Les Gantelets, j'ai l'honneur de vous faire connaître l'observation suivante :

- ♦ La réalisation d'une étude acoustique serait nécessaire au niveau des habitations proches de la zone ouverte à l'urbanisation afin de disposer d'un état initial et, à l'issue de l'aménagement de la zone, de s'assurer du respect des émergences réglementaires et de préconiser si nécessaire la mise en œuvre de mesures compensatoires.

J'émet un avis favorable.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le DGARS, et par délégation,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,

Carole CHERUEL

